

**INTERVENTION D'ARNAUD TEULLE
AU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2009**

Monsieur le Maire, Mes Chers Collègues,

Le débat d'orientation budgétaire est toujours un moment de vérité dans la vie d'une commune.

En effet, il ne s'agit pas de communiquer mais de faire des choix de gestion, des priorités d'action dans notre ville et enfin d'annoncer quelle sera la pression fiscale.

Je souhaite, au nom du groupe «fidèle à Neuilly», vous faire part de plusieurs remarques, puis, mon collègue Dov ZERAH poursuivra plus en détail nos observations.

Tout d'abord, Monsieur le Maire, vous devez dire clairement si, oui ou non, vos prédécesseurs ont bien géré cette ville. Vous qui évoquez régulièrement la transparence, vous devez aux Neuilléens une réponse.

Nous avons été surpris d'entendre, à la commission des finances, le Cabinet Klopfer décrire une situation qui se serait dégradée au cours du dernier mandat. Il est d'ailleurs intéressant d'observer que c'est le même Cabinet qui a conseillé le Maire pendant la mandature précédente et qui, jusqu'à présent n'avait jamais fait de telles remarques...

Par ailleurs, vous dénoncez la hausse des dépenses de fonctionnement. Cela semble indiscutablement une surprise pour vous. Il était temps que vous en preniez conscience. Les Neuilléens ont vu, durant le dernier mandat, une augmentation du nombre de places en crèche avec deux ouvertures de crèches, une extension des horaires d'accueil des enfants dans nos écoles publiques, une professionnalisation de nos personnels de centres de loisirs, l'ouverture du Centre aquatique ... bref, des services supplémentaires qui ont répondu à de nouvelles attentes.

Au cours de la dernière campagne municipale, la liste «ma vie, ma ville» a promis beaucoup: 250 places de crèches supplémentaires, un pass culturel pour accéder aux spectacles parisiens, «l'avenue de la création», 150 euros pour les jeunes qui s'occuperont d'une action de solidarité, les olympiades des jeunes, un espace de 1 000 m² pour la création d'entreprises, la construction de 60 logements par an sur la durée du mandat. J'en passe et des meilleures. Nous comprenons de votre démarche budgétaire que vous avez des difficultés à respecter vos promesses...

Il est évident que ces projets n'avaient pas été chiffrés à l'époque. L'exercice du pouvoir vous a ramené aux réalités... Mieux vaut tard que jamais... !

La vérité, c'est que vous avez bénéficié d'une situation financière exceptionnelle que beaucoup d'autres communes nous envient: une ville sans dette.

Nous voulons comprendre, Monsieur le Maire. Comment voulez-vous avoir moins de 3 % d'augmentation de dépenses de fonctionnement dans les années à venir avec les projets que vous nous présentez.

Il nous semble utile de nous rappeler, dans cette conjoncture difficile, qu'un recentrage des missions communales est nécessaire. Les priorités retenues ne nous semblent pas les bonnes.

Malgré le lancement du plan «Neuilly plus propre», jamais les Neuilléens ne se sont autant plaints de la saleté des trottoirs.

En matière de sécurité, la ville doit s'engager davantage, notamment par l'installation de vidéos protections. Ce sujet doit être une priorité.

On dit souvent que les chiffres de la sécurité sont bons à Neuilly, ce qui est vrai en moyenne. Mais les victimes, elles, sont peu intéressées par les statistiques. Sur ce sujet, qu'avez-vous fait depuis un an ? Nous vous avons sollicité pour mettre en place le Contrat Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance : rien. Qui plus est, avec la création d'un fichier des codes d'accès aux immeubles, vous avez fragilisé notre ville. En effet, inviter les gardiens d'immeubles pour obtenir de leur part les codes d'accès aux immeubles n'est pas, me semble t'il, une bonne façon de faire.

Concernant les infrastructures de la ville, nous devons déjà lancer les études sur l'avenir du 167 avenue Charles de Gaulle, que ce soit pour la rénovation des logements ou pour la construction d'un palais des sports que nous appelons de nos vœux, tant la pratique du sport est nécessaire dans notre ville.

Par ailleurs, le centre d'aide à la création et au développement des entreprises ne nous semble pas prioritaire. D'ailleurs, il est intéressant de constater que, dans la délibération n° 50 portant sur l'acquisition de ces locaux, vous mentionnez vous-même «la pénurie de bureaux disponibles sur Neuilly». Ce qui tend à prouver que les entreprises n'attendent pas après l'équipe municipale pour s'installer à Neuilly.

Nous nous interrogeons aussi sur les dépenses de communications. Sommes-nous en train de passer d'un extrême à l'autre? Un magazine trimestriel, une lettre mensuelle, des publications que l'on retrouve malheureusement trop souvent dans les caniveaux ou entassé à l'entrée des immeubles avec de la publicité bon marché.

Monsieur le Maire, pour conclure cette première intervention, j'attire votre attention et celle du conseil municipal sur l'anniversaire qui va bientôt avoir lieu à l'occasion des un an de votre majorité.

Quel bilan pouvons-nous retenir?

Si nous retirons les projets déjà engagés par la précédente équipe, il reste peu de choses: du sport le dimanche matin et de la communication pour préparer votre élection législative.

Je trouve cela dommage que vous ne vous consacriez pas uniquement aux prérogatives d'un Maire mais que vous soyez plus attiré par votre image dans les médias, par exemple lors de votre escapade à Aubervilliers. Cela est dommage car, je dois le reconnaître, il y a dans votre équipe des élus motivés et qui ont su amener de l'énergie, de nouvelles idées. Je pense à la conférence très intéressante d'avant-hier soir, au village, ou à l'engagement de votre 1^{er} adjoint sur la question des finances.

Si je regarde les orientations de ce soir et avec l'expérience que nous avons de la gestion de cette ville, nous pensons que le taux d'imposition appliqué aux ménages sera aux alentours de 8 %. Si tel était le cas, cela signifierait que vous souhaitez multiplier par deux la hausse d'impôts à laquelle sont habitués les Neuilléens. Pouvez-vous prendre, ce soir, l'engagement public qu'il n'y aura pas d'augmentation de 8% ?

Monsieur le Maire, un débat budgétaire est capital pour l'avenir d'une ville, j'espère que nous aurons un débat utile même si depuis près d'un an, nous avons bien compris votre savoir faire de ne jamais répondre aux questions, et votre stratégie de ne pas impliquer le conseil municipal dans vos choix pris dans le secret de votre bureau et que nous découvrons dans la presse.

Arnaud TEULLE